

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021 du PLR La Côte

Tenue le mercredi 29 juin 2022 – 19 heures

À la salle communale de Saint-George

Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation des PV des AG du 30 juin et 9 septembre 2021
- 4) Rapport de la Présidente
- 5) Rapport de la Trésorière
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Discussion et approbation des rapports
- 8) Budget et cotisations 2022-2023 – présentation et approbation
- 9) Démissions / élections au comité
 - i. Élection du/de la vice-président-e
 - ii. Élection du/de la secrétaire
 - iii. Élection de membre
- 10) Élection des vérificateurs des comptes
- 11) Propositions individuelles et divers

1. Mot de bienvenue de la Présidente

2. Approbation ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité et sans modification.

3. 1 Approbation du PV de l'AG du 30 septembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

3.2 Approbation du PV de l'AG du 9 septembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport de la Présidente

La Présidente remercie les membres pour leur soutien.

Elle remercie aussi la section de Nyon, de Rolle et de Gland, pour leur soutien lors des stands aux marchés durant la campagne.

Le résultat de la campagne fut un grand succès : un siège supplémentaire acquis par le PLR.

Alain Domenig est remercié d'avoir coordonné la campagne de manière admirable.

La soirée de Gland avec tous les membres de l'Alliance vaudoise a été un grand succès. Pascale Vollenweider a mené sa campagne pour l'élection à la municipalité de Rolle avec enthousiasme et succès. Les prochaines campagnes de la rentrée nous attendent.

5. Rapport de la Trésorière

Les comptes (annexés au présent PV) sont présentés par la caissière, Mme Rachel Cavargna-Deblüe.

Les actifs diminuent d'année en année. Les charges excèdent les produits. 10'000 francs de dépenses excessives par année. Le déficit de la campagne 2022 est de 12'000 francs.

La cotisation au canton n'est pas calculée en fonction du nombre de nos membres, mais en fonction du nombre de députés.

Dans les remarques concernant les charges il est relevé que CHF 18'500.- sont versés au PLR Vaud. Les cotisations sont calculées en fonction du nombre de délégués au congrès soit 40 (chiffre sur lequel l'arrondissement n'a pas de prise) et les cotisations ne sont pas fixées sur le nombre de cotisants ou de membres. La seule solution est d'augmenter le nombre de cotisants afin d'améliorer l'équilibre budgétaire. Les entrées sont stables.

Sans changement nous n'aurons plus de fonds en 2023.

Les recettes du 24 janvier sont très maigres et n'ont pas permis d'engranger comme avant le covid.

Au niveau du compte de résultat 2020, on relève des rentrées de cotisations stables (environ 220 membres cotisants). L'absence d'appel de fonds explique qu'il n'y ait pas eu de dons.

Par ailleurs, les frais administratifs ont diminué grâce au travail de la secrétaire Caroline Bordier qui fait beaucoup de travail sans passer par un prestataire.

Une discussion sur l'opportunité d'envoyer les cotisations par mail est lancée. Il n'y a à l'heure actuelle pas de solution idéale, mais le comité va y travailler.

On n'a pas perdu de membres, mais en 2021 il y en a peu qui ont payé, mais on espère qu'en 2022 ce sera différent.

Par le passé on a envoyé des rappels ciblés et en 2021 un rappel général qui a été moins entendu.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Frédéric Althaus lit son rapport de vérification. (annexé) et propose à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au comité et aux vérificateurs.

Marlyse Saugy propose que les cotisations soient revues, et demande ce qu'il advient du club des 100 ?

Le club sera relancé, et les cotisations décidées lors du budget.

Roxane Faraut propose de renégocier avec le Canton.

7. Discussion et approbation des rapports

La Présidente donne la parole à l'assemblée pour des questions et remarques éventuelles concernant les rapports et les comptes. La parole n'est pas demandée. Il passe donc à l'approbation de ceux-ci.

- Les comptes sont acceptés à l'unanimité.
- Décharge est donnée au comité à l'unanimité.
- Les rapports acceptés à l'unanimité.

8. Budget et cotisations 2022-2023 – présentation et approbation

Le budget est présenté par la trésorière, il présente un déficit de 12'240.-

Le comité propose d'augmenter de 20 francs pour tous les membres à partir de l'année prochaine.

- pour les membres individuels Fr. 120,--
- pour les couples Fr. 200,--
- pour les députés Fr. 200,--
- pour les jeunes jusqu'à 25 ans Fr. 50,--
- pour les membres sympathisants à bien-plaire

Les sections n'ont pas modifié leurs cotisations.

Marlyse Saugy : rappelle qu'avant l'arrondissement demandait aux sections leur comptabilité afin d'avoir une vue exacte des possibilités financières des différentes sections.

Joséphine Byrne-Garelli : propose une demande extraordinaire et d'explorer une cotisation congressiste.

Michel : demande si le Cercle ne peut pas être relancé rapidement. Il suffirait d'un petit événement pour relancer.

La Présidente regrette que ce club soit à l'abandon, mais assure que quelque chose sera organisé rapidement.

René Challande : les échéances à venir sont moins importantes. Relancer des actions pour le Club, et ne pas rehausser les cotisations. Pour les congressistes : ne pas les taxer, car ils donnent déjà beaucoup de leur temps.

Rachel Cavargna-Deblüe : propose de renoncer à la hausse des cotisations pour 2022. Mais est d'avis de maintenir l'augmentation pour 2023.

On avait le souhait de faire une provision au budget pour les prochaines campagnes, et c'est impossible avec un budget déficitaire.

Joséphine Byrne-Garelli : a reçu la convocation avec les cotisations et propose que le cercle y soit mentionné avec le tarif de 300.- .

Alain Domenig : dès septembre, il s'attèlera à réanimer le cercle, en préparant une contrepartie de deux événements par année afin de redonner l'envie aux membres de soutenir le PLR. Mais il faudrait l'augmentation de cotisation pour 2023, afin d'être sereins lors des prochaines campagnes. Il rappelle qu'il faut communiquer ce que fait le PLR pour maintenir le lien avec les membres.

Olivier Feller propose d'organiser une visite à Berne.

Rachel Cavargna-Deblüe : propose d'amender le budget pour retirer les augmentations des cotisations.

Le budget amendé est accepté à l'unanimité.

Les cotisations 2023 augmentées de 20.- sont acceptées, un avis contraire et sans abstentions. Les cotisations pour étudiants ne sont pas modifiées.

9) Démissions / élections au comité

i. Élection du vice-président :

Madame Laurence Bassin élue au Grand Conseil est désormais membre de droit et renonce à son poste de vice-présidente.

Monsieur Alexandre Legrain est élu par acclamation.

ii. Démission de la secrétaire

Caroline Bordier remet son poste.

Monsieur Nicolas Walter reprend le poste et est élu par acclamation.

iii. Élection de nouveau membre : Catherine Labouchère

Sa présence à chaque stand, chaque séance, chaque soirée Catherine nous a soutenus.

De Gland, son engagement s'est étendu dans tout le canton.

Ses combats pour l'éducation, les finances, l'économie, la santé, la sécurité.

Un immense merci au nom de la section.

Catherine Labouchère réaffirme son plaisir de faire de la politique depuis 1985. Elle reste à disposition pour la relève et accepte de rejoindre le comité d'arrondissement.

Elle est élue par acclamation.

10. Élection des vérificateurs des comptes

M. Althaus et M. Diakov acceptent de poursuivre le mandat.

Monsieur Olivier Monge est élu suppléant aux comptes.

1) Propositions individuelles et divers

Congressistes : l'arrondissement a 40 places, et de nombreux congressistes qui ne viennent pas. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer. Les personnes qui ne se rendent pas au Congrès deux fois de suite sans être excusées sont désormais exclues des congressistes et remplacées par de nouveaux congressistes.

Catherine Labouchère offre un symbole à Stéphanie Sahli pour se prémunir lors des prochaines campagnes : une chaude écharpe, et à Alain Domenig qui a éclairé le chemin de la campagne, une jolie lampe de jardin photovoltaïque.

Josephine Byrne-Garelli demande une photo du comité sortant et du nouveau comité pour faire une communication de presse.

Caroline Bordier demande que les membres qui ne reçoivent pas les communications par e-mail se manifestent afin de mettre à jour le fichier et de pouvoir se passer des envois papier trop coûteux de nos jours.

Marlyse Saugy : elle informe le comité que d'organiser des congrès donne du travail, mais rapporte de l'argent.